

Le shintô, la voie des dieux : rites et sanctuaires

Danielle Elisseeff

Ancienne chercheur à l'EHESS et chargée de cours à l'Ecole du Louvre

Au Japon comme ailleurs, les hommes s'efforcent depuis l'aube des temps d'apprivoiser le monde, d'imaginer l'invisible derrière le visible, l'éternité au-delà de l'éphémère. L'habitude s'est prise de regrouper sous le vocable de shintô ces données religieuses des temps remontant à la préhistoire. Tout au long de l'histoire du Japon, le shintô se rapprochera soit du bouddhisme, soit du confucianisme, mais il restera toujours lié à l'État et à la Cour. Nous avons demandé à Danielle Elisseeff auteur d'une Histoire du Japon, entre Chine et Pacifique (Le Rocher, 2001), de guider nos pas dans la compréhension des rites et des lieux de culte shintô.

Le shintô, la « voie des dieux »

Cette religion des âges primordiaux, vénérant les *kami* – toutes les forces qui sont « au-dessus », *kami*, des hommes ordinaires – est difficile à définir car elle ne fait appel à aucune révélation et ne repose sur aucune table de la loi, aucun récit fondateur. Elle apparaît certes dans des textes anciens relativement abondants mais ceux-ci ne donnent qu'un état déjà biaisé des croyances et des légendes qu'ils rapportent. En effet, cette littérature utilise l'écriture et la langue chinoise écrite que les Japonais adoptèrent au VI^e siècle. Tous les mots relatifs à la religion ou à la pensée s'y trouvent donc, par nature, chargés de connotations propres à la Chine, tantôt confucéennes, tantôt bouddhiques ou encore taoïstes – des connotations en tout état de cause étrangères au Japon. C'est pourtant avec ces mots-là qu'il fallut parler et écrire sur le *shintô* et forger précisément ce mot pour désigner les croyances locales.

Le *shintô* – littéralement la « voie des dieux » – puisqu'on le nomme ainsi depuis plus d'un millénaire, exprime d'abord une révérence profonde pour l'incompréhensible – les forces de la nature, les morts – ainsi qu'une admiration sans borne pour la beauté sous tous ses aspects et particulièrement ses formes naturelles. Dans cet esprit, un arbre, un rocher, un paysage remarquable ou simplement inhabituel peuvent incarner le sacré, révéler son omniprésence, tout en le concentrant dans un sujet unique et original. La tradition veut que ces êtres ou objets hors normes et menant au divin soient signalés au regard des passants : tantôt un portique, *torii*, parfois multiplié par milliers comme sur la colline de Fushimi Inasi près de Kyoto, tantôt une corde aux torsades imposantes, *shimenawa*, telle celle qui voit les deux rochers dans la baie de Futami, attire l'attention et cerne le périmètre où s'exprime l'incompréhensible.

Shintô et bouddhisme

Au VIII^e siècle, lorsque l'administration de l'archipel fut largement organisée sur le modèle de l'État chinois contemporain, les autorités japonaises reconnurent la place importante que tenait cette religion ancienne. La vie religieuse s'organisa donc en fonction de deux courants : celui du

bouddhisme qui, depuis la fin du VI^e siècle, représentait de fait sinon de droit la religion d'État ; et l'ensemble des croyances héritées du passé nippon, renvoyant à la période d'avant l'écriture. Ces dernières ne s'en trouvèrent pas minimisées pour autant : sur le plan strictement protocolaire, à la Cour, leurs rituels avaient même priorité sur ceux du bouddhisme et relevaient d'un ministère particulier, le *Jingikan*.

Mais les communautés monastiques bouddhiques disposaient d'atouts qui devaient assurer leur succès : tant sur le plan matériel – l'importance politique et économique des monastères leur donnait un rôle très actif dans la société – que sur le plan spirituel. En effet, la structure rationnelle de la pensée qui y était enseignée leur assurait un avantage intellectuel indéniable, si bien qu'en peu de temps un vigoureux courant syncrétique naquit, mariant bouddhisme et *shintô*, le *shinbutsu shûgô*. Ce dernier posait en principe que le bouddhisme – qui, dans sa forme originelle, n'est pas une religion, mais une pensée – représente l'aboutissement universel et logique d'un enseignement dont les doctrines régionales, comme le *shintô*, portent déjà en elles les germes plus ou moins cachés.

Les lieux de culte

Si les lieux de culte du *shintô* sont innombrables, deux grands sanctuaires ont une légitimité particulière.

Le plus sacré est l'ensemble d'Ise, situé dans la préfecture de Mi-e, sur la face méridionale de l'île de Honshû. Il se compose d'un sanctuaire intérieur, *naiku*, où l'on vénère la déesse Amaterasu – symbolisant le soleil et la lumière – d'où descendrait la famille impériale, et d'un sanctuaire extérieur, *geku* où l'on honore Toyo Uke, divinité féminine des céréales.

La prospérité de l'établissement remonte au VIII^e siècle, à l'époque de Nara, lorsque le gouvernement reconnut sa prééminence nationale, le dota de nombreux domaines afin d'assurer sa survie matérielle et consolida son lien avec la cour en faisant pratiquer les rites par une jeune princesse impériale, non encore mariée et résidant sur place.

Depuis ce temps, et selon une tradition toujours respectée sauf dans les périodes de troubles très graves – comme dans la première moitié du XV^e siècle – les architectes démontent et reconstruisent au fil des générations, tous les vingt ou vingt-cinq ans, les bâtiments de bois et de chaume conçus selon les règles de l'architecture dite *shinmei zukuri* : il s'agit de constructions rectangulaires en madriers, sur pilotis et comportant une ouverture sur l'un des côtés longs, conformément aux dispositions des maisons de l'âge du bronze, du III^e siècle avant notre ère au III^e siècle après notre ère. Deux espaces sont définis au sol : sur l'un s'élève le bâtiment que l'on va démonter ; sur l'autre, vide et nu, sera reconstruit le nouvel édifice.

L'autre grand sanctuaire est celui d'Izumo, dans la préfecture de Shimane, sur la face septentrionale de l'île de Honshû. On y honore Ôkuninushi, descendant de Susanoo, créature de l'ombre, frère violent et perturbateur d'Amaterasu, la déesse solaire. Au fil des siècles, Ôkuninushi devint une divinité du mariage et les rites principaux pratiqués à Izumo se concentrèrent sur la transmission du feu sacré.

Les notables de la région, depuis l'origine, gèrent ce sanctuaire dont les bâtiments relèvent du style dit *taisha zukuri*, la forme la plus ancienne de l'architecture *shintô* : les édifices, sur pilotis et constitués de madriers, comme ceux d'Ise, affectent ici non pas un plan rectangulaire, mais un plan carré.

Les prières

Tout contact avec les forces supérieures se fait par la prière, en l'occurrence les *norito*. Leur qualité et leur efficacité reposent sur la force attribuée aux mots. Dès le VII^e siècle, les prêtres dirent des *norito* au bénéfice de l'État et, surtout, de celui qui le représente, le *tennô*, l'empereur. Essentiellement oraux dans leur essence mais transcrits en caractères chinois et donc fortement

influencés par la langue chinoise, les *norito* ont, à leur tour, contribué au développement de certains genres poétiques, comme les poèmes longs, les *chôka*, particulièrement en vogue du VIIe au XIIe siècle.

Le shintô et les intellectuels

Au XIVe siècle, à la fin de l'époque dite de Kamakura, se développa enfin une nouvelle forme de *shintô* ; à forte coloration intellectuelle et loin du sentimentalisme des origines, il tentait de légitimer son existence et d'affirmer sa différence par rapport au bouddhisme.

Les chefs de file de ce nouveau courant appartenaient à la famille Watarai, chargée du sanctuaire impérial d'Ise. L'habitude se prit donc de nommer leur philosophie le « *shintô* d'Ise ». Parallèlement, une autre famille, les Urabe, travaillant à la cour pour le ministère des Affaires des Dieux, créaient aussi leur système. Ces deux courants, effectivement très novateurs, n'en demeuraient pas moins imprégnés de pensée bouddhique, rejoignant les courants syncrétiques déjà anciens. Il existait ainsi, depuis les environs de l'an mil, des synthèses originales, comme le *Ryôbu shintô*, articulant des notions propres au *shintô* comme à l'enseignement bouddhique ésotérique du *Shingon*, la « parole juste ».

La véritable révolution vint d'un lettré, Kitabatake Chikafusa (1293-1354). Partisan convaincu de l'autorité impériale, alors même que celle-ci se trouvait à l'époque plus que jamais contestée, il conçut le *shintô* sous la forme d'une doctrine philosophique originale et purement japonaise, apte à soutenir le pouvoir du souverain ; mais son travail ne reçut en son temps que peu d'échos hors des milieux très intellectuels.

La réflexion fondamentale reprit beaucoup plus tard, à l'époque d'Edo, au XVIIe siècle, lorsque le gouvernement des *shôgun* Tokugawa choisit le confucianisme pour doctrine de gouvernement et base des comportements sociaux. Yamazaki Ansai (1618-1682), célèbre lettré japonais, tenta de coordonner non tant le *shintô* et le bouddhisme, comme cela se pratiquait depuis bientôt un millénaire, mais le *shintô* et le *lixue*, ce confucianisme rationnel né en Chine à partir du XIe siècle, celui que l'on nomme aujourd'hui le « néoconfucianisme » et qui est en fait un système complet d'explication du monde. Yamazaki Ansai créa ainsi un nouveau courant, dit du *suika shintô*, non dénué de répercussions politiques : il rappelait notamment avec force la vénération due à la famille impériale.

Au XVIIIe siècle, les études sur le *shintô* furent cette fois-ci influencées par la vogue des « études nationales », *kokugaku* ; ces dernières mettaient l'accent sur l'histoire de l'ancien Japon et l'originalité du destin national.

Dans cet esprit, Hirata Atsutane (1776-1843) tenta de restituer ce qu'il estimait être le *shintô* ancien à partir de données philologiques des premiers temps des époques historiques japonaises ; ainsi naquit le *Fukko shintô*. Ce courant, développant largement la notion de *sonnô*, « révérence au souverain », connut au XIXe siècle un succès notable. Il joua même un rôle déterminant dans la Rénovation de Meiji (*Meiji isshin*) qui, entre autres bouleversements de tous ordres, retira la réalité du pouvoir des mains du *shôgun* pour le rendre à l'empereur.

Le shintô et l'État

Quel que soit le respect accordé aux concepts et aux pratiques *shintô*, ce fut le bouddhisme qui joua, dans les faits, le rôle d'une religion d'État jusqu'à la fin du XVIe siècle. En ces temps troublés qui aboutirent pourtant, après des décennies de guerres, à la constitution d'un gouvernement centralisé et autoritaire, les communautés monastiques bouddhiques payèrent très cher leurs choix sociaux et politiques : pendant plusieurs générations, elles avaient constitué des armées de moines-soldats et défendu les armes à la main, longuement autant que farouchement, tant les pouvoirs locaux que les classes populaires. Lorsque les Tokugawa – qui obtinrent de l'empereur la charge *shôgunale* à partir de 1603 – et la classe des *samurai* finirent par gagner la partie au nom d'un pouvoir centralisateur, les moines – et avec eux le bouddhisme – se trouvèrent

placés sous l'étroite surveillance du nouveau gouvernement de l'exécutif.

Le *shintô*, en revanche, apparut auréolé d'une meilleure réputation : les penseurs le tiraient, en ce moment précis, davantage vers le confucianisme, et la police contrôlait facilement ses sanctuaires, simples, dépourvus de toute image, paisiblement voués aux cultes de purification ou de bon augure.

Ce fut le gouvernement de Meiji (1868-1912) qui, pour la première fois, sépara pleinement et officiellement, en 1871, le bouddhisme et le *shintô*. Promu au rang de doctrine originale et indépendante, il devint une sorte de religion d'État, le *kokka shintô* qui est organisé en fonction de deux groupes distincts : le *Jinja shintô*, gère les sanctuaires et le *Kyôha shintô* rassemble les treize écoles officiellement reconnues. L'opinion prévalut cependant qu'il valait mieux ne pas l'imposer et qu'il serait encore plus efficace de susciter un mouvement d'opinion selon lequel le *shintô* se trouverait naturellement inscrit dans l'âme de chaque Japonais ; cela revenait à suggérer qu'il existait un « peuple japonais » génétiquement constitué, dont la religion serait tout naturellement le « *shintô* d'État ». Mais le mauvais usage qu'en firent bientôt les factions gouvernementales bellicistes durant la première moitié du XXe siècle faillit conduire la religion nationale à sa perte.

En 1945, les Américains exigèrent que le *shintô*, fâcheusement revendiqué par les plus va-t-en-guerre du pays, soit officiellement séparé de l'État. En 1946, la Constitution, appliquée à partir de 1947, reconnaissait d'une manière générale la liberté religieuse. Les diverses écoles intellectuelles d'obédience *shintô*, tout comme les sanctuaires, sont donc depuis ce temps gérées par des associations privées.

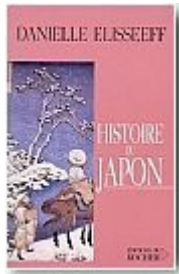
Cette notion de séparation des sphères politiques et religieuses, publiques et privées, se révèle cependant plus aisée, parfois, à exprimer qu'à mettre en pratique : la famille impériale, dans le cadre de ses cultes privés, pratique des rites shintoïques ; mais déterminer ce qui relève d'un rite privé et d'un rite public, lorsqu'il s'agit de l'intronisation d'un nouvel empereur par exemple, peut comporter bien des embûches.

Danielle Elisseeff

Mai 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Histoire du Japon. entre Chine et Pacifique
Danielle Elisseeff
entre Chine et Pacifique
Éditions du Rocher, Paris, 2001



La Civilisation japonaise
Danielle et Vadime Elisseeff
Arthaud, Paris, 1988



Le Japon. Dictionnaire et civilisation
Louis Frédéric
Robert Laffont, Paris, 1996



Le Shintô
Louis Frédéric
Bordas, 1972



Aux sources du Japon : le shintô
Jean Herbert
Albin Michel, 1964